



Conseil économique et social

Provisoire

26 septembre 2005

Français

Original: anglais

Session de fond

Débat consacré aux activités opérationnelles

Débat général

Compte rendu analytique de la 33^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 20 juillet 2005, à 15 heures

Président : M. Moncayo (Vice-Président) (Équateur)*Puis* : M. Nesho (Vice-Président) (Albanie)

Sommaire

Activités opérationnelles des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement : suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil

Reprise du débat général

Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies

Examen et coordination de l'application du Programme d'action pour les pays les moins avancés pour 2001-2010

Groupes consultatifs spéciaux pour les pays africains qui sortent d'un conflit

Coopération internationale dans le domaine de l'informatique

Promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue de l'élimination de la pauvreté et du développement durable

Questions relatives à l'économie et à l'environnement

Programme à long terme d'aide à Haïti

Programme commun des Nations Unies sur le virus sur l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA)

Appui aux territoires non autonomes par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence et services d'appui, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.



Liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar

Coopération internationale en matière fiscale

Commission de statistique

Questions diverses

En l'absence de M. Akram (Pakistan), M. Moncayo (Équateur), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 20.

Activités opérationnelles des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement : suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil

Projets de résolution E/2005/L.16 et L.29

1. **Le Président** présente le projet de résolution E/2005/L.29 intitulé « État d'avancement de la mise en oeuvre de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies » sur la base des consultations officielles tenues au sujet du projet de résolution E/2005/L.16, présenté par la Jamaïque au nom du Groupe des 77 et de la Chine. Il dit que le projet de résolution n'a aucune incidence sur le budget-programme.

2. *Le projet de résolution E/2005/L.29 est adopté sans avoir été mis aux voix.*

3. *Le projet de résolution E/2005/L.16 est retiré.*

Documents présentés au titre du point 3

4. **Le Président** appelle l'attention sur les documents ci-après présentés au titre du point 3 :

- Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement (E/2005/4-DP/2005/13);
- Rapport annuel du Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour la population (E/2005/5-DP/FPA/2005/2);
- Rapport annuel du Directeur général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (E/2005/6-E/ICEF/2005/3);
- Rapport annuel du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial pour 2004 (E/2005/14);
- Rapport du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance sur les travaux de sa première et deuxième sessions ordinaires et de la session annuelle de 2004 (E/2004/34/Rev.1-E/ICEF/2004/7/Rev.1);

- Rapport du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance sur les travaux de sa première session ordinaire de 2005 (E/2005/34 (Part. I)-E/ICEF/2005/5 (Part. I) et Add.1);

- Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population sur leurs travaux en 2004 (E/2004/35);

- Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population sur leurs travaux en 2005 (DP/2005/14);

- Rapport du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial sur les travaux des première, deuxième et troisième sessions ordinaires et de la session annuelle de 2004 (E/2005/36);

- Rapport du Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud sur les travaux de sa quatorzième session (A/60/39);

- Décisions adoptées par le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement à sa session annuelle de 2005 (DP/2005/30);

- Extraits du rapport du Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance sur les travaux de sa session annuelle de 2005 (E/2005/L.15).

5. *Le Conseil prend note des documents présentés au titre du point 3.*

Conclusion du débat consacré aux activités opérationnelles

6. **Le Président** dit que le Conseil a terminé l'examen du point 3 et prononce la fin des travaux du débat consacré aux activités opérationnelles. Le Conseil a atteint ses objectifs, s'est penché sur des questions extrêmement importantes touchant aux activités du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement. Il a réaffirmé à la fois le rôle important que joue le système des Nations Unies et la nécessité de procéder aux réformes appropriées pour qu'il améliore son

efficacité, serve mieux les pays et favorise la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et l'application des autres accords qu'il a adoptés au cours des dernières années. Le Conseil a encore un programme de travail chargé dont il s'acquittera avec bonne volonté et créativité, en recherchant un accord sur chaque proposition présentée lors du débat consacré aux activités opérationnelles.

Reprise du débat général

7. *M. Nesho (Albanie) prend la présidence.*

Application et suivi des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies

Présentation du projet de résolution E/2005/L.31

8. **Mme Gordon** (Jamaïque), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution E/2005/L.31 sur le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. Ce projet de résolution, comme les résolutions précédentes sur le même sujet, est consacré aux mesures nécessaires pour assurer l'application effective des dispositions des résolutions de l'Assemblée générale 50/227, 52/12 B et en particulier 57/270 B. Il s'inscrit dans le cadre de l'examen des engagements énoncés dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies. L'accent est tout particulièrement mis sur les domaines dans lesquels l'intégration et la coordination pourraient être renforcées. En outre, une section importante du document est consacrée au rôle des commissions techniques que le Groupe des 77 et la Chine considèrent comme apportant un concours indispensable aux travaux du Conseil. Il est également souligné qu'il est urgent d'achever le programme de travail pluriannuel pour le débat du Conseil économique et social consacré aux questions de coordination et d'incorporer plusieurs des recommandations faites par le Secrétaire général dans son rapport. Il est demandé en conclusion au Secrétaire général de soumettre un rapport sur ce sujet à l'Assemblée générale à sa session de fond de 2006.

Examen et coordination de l'application du Programme d'action pour les pays les moins avancés pour 2001-2010

Projet de résolution E/2005/L.28

9. **Mme Gordon** (Jamaïque), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution E/2005/L.28 consacré à l'application du Programme d'action. Le projet de résolution s'appuie sur les travaux précédents du Conseil, en particulier des sessions de fond de 2003 et 2004, et autant que possible sur les recommandations figurant dans le rapport annuel d'évaluation du Secrétaire général consacré à ce sujet. Le projet appelle résolument à l'action, en particulier en demandant aux pays les moins avancés et aux organismes des Nations Unies et à leurs partenaires de prendre des mesures concrètes. Il est également expressément demandé au Secrétaire général de mettre en place des fonds prévisibles pour financer la participation de représentants des pays les moins avancés à l'examen annuel du Programme d'action.

Groupes consultatifs spéciaux pour les pays africains qui sortent d'un conflit

Présentation du projet de résolution E/2005/L.30

10. **Mme Gordon** (Jamaïque), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution E/2005/L.30 consacré au Groupe consultatif spécial pour la Guinée-Bissau. Le projet prend note des efforts positifs déployés par la Guinée-Bissau, ainsi que des conclusions du rapport rédigé par le Groupe consultatif spécial. Il s'appuie sur les résolutions antérieures qu'il étoffe de plusieurs nouveaux paragraphes contenant des recommandations spécifiques pour assurer le développement à long terme de la Guinée-Bissau et demandant à la communauté internationale de soutenir concrètement l'engagement dont fait montre le pays. Le projet demande également la prorogation du mandat du Groupe consultatif spécial jusqu'à la session de fond de 2006 du Conseil.

Projet de résolution E/2005/L.25

11. **Mme Gordon** (Jamaïque), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution E/2005/L.25 consacré au Groupe consultatif spécial pour le Burundi. Le texte prend note des efforts positifs faits par le Burundi ainsi que des conclusions du rapport du Groupe consultatif spécial. Il s'appuie

sur une résolution antérieure qu'il enrichit de plusieurs propositions pragmatiques visant à renforcer le processus de développement à long terme dans lequel s'est engagé le pays. Un appel est lancé à la communauté internationale pour qu'elle intensifie son appui au Burundi. Les autorités burundaises et leurs partenaires de développement sont encouragés à organiser une table ronde des donateurs. Il est demandé au Groupe consultatif spécial de continuer de suivre de près l'évolution de la situation humanitaire et des conditions économiques et sociales ainsi que le déroulement de la transition entre la phase de secours et celle du développement, et de rendre compte au Conseil à sa session de fond de 2006.

Coopération internationale dans le domaine de l'informatique

Projet de résolution E/2005/L.33

12. **Mme Gordon** (Jamaïque), s'exprimant du nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution E/2005/L.33 consacré à la nécessité d'harmoniser et d'améliorer les systèmes informatiques de l'Organisation des Nations Unies pour permettre à tous les États d'y accéder et de les utiliser de façon optimale. Les auteurs du projet se félicitent de l'installation d'un système d'accès sans fil à l'Internet dans les salles de conférence de l'Organisation ainsi que des possibilités offertes par le Système de diffusion électronique des documents. Il est également demandé au Président du Conseil économique et social de reconduire, pour un an, le mandat du Groupe de travail à composition non limitée sur l'informatique pour qu'il continue d'assurer le relais entre les besoins des États Membres et les activités du Secrétariat.

Promotion d'une approche intégrée du développement rural dans les pays en développement en vue de l'élimination de la pauvreté et du développement durable

Projet de résolution E/2005/L.27

13. **Mme Gordon** (Jamaïque), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de résolution E/2005/L.27. Le projet porte principalement sur des questions de procédure et s'appuie sur les travaux antérieurs du Conseil sur cette question durant ses sessions de fond de 2003 et 2004, ainsi que sur les discussions engagées sur ce thème au cours du débat de haut niveau de la session actuelle. Pour donner au

Conseil une image globale des progrès réalisés sur la question, il est demandé au Secrétaire général de lui présenter un rapport détaillé pour examen à sa session de fond de 2008.

Questions relatives à l'économie et à l'environnement

Projet de décision E/2005/L.26

14. **Mme Gordon** (Jamaïque), s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, présente le projet de décision E/2005/L.26. Elle précise qu'il traite strictement de questions de procédure et n'appelle aucun commentaire particulier.

Programme à long terme d'aide à Haïti

Projet de résolution E/2005/L.20

15. **Mme Wolaniuk** (Canada), s'exprimant également au nom du Bénin, du Brésil, du Chili, de l'Espagne, de Haïti, de Trinité-et-Tobago et du Pakistan qui assure la présidence du Conseil, présente le projet de résolution E/2005/L.20. Elle rappelle que, le Président du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti ayant présenté son rapport au Conseil le jour précédant la rédaction du projet de résolution, ce dernier prend note dudit rapport. Par ailleurs, il proroge le mandat du Groupe jusqu'en juillet 2006 et engage à fournir un appui et des ressources pour la poursuite des travaux du Groupe.

Programme commun des Nations Unies sur le virus sur l'immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise (ONUSIDA)

Projet de résolution E/2005/L.18

16. **M. Cardoso** (Brésil) dit que les statistiques alarmantes sur le VIH/sida révèlent l'ampleur et la gravité du fléau. Cette pandémie est l'un des plus graves problèmes de l'heure et, dans les régions les plus touchées, aggrave la crise économique et sociale. Le projet de résolution contient plusieurs dispositions concernant les objectifs assortis de délais précis fixés dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida et réaffirme l'importance du processus de suivi qu'elle prescrit. Il engage le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) et les organismes et organes des Nations Unies à développer l'appui qu'ils fournissent aux gouvernements pour les aider à atteindre les buts et objectifs fixés ainsi que les objectifs énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Le projet fait tout particulièrement référence à

l'application des « trois principes » et approuve le renforcement de l'action que les organismes des Nations Unies mènent conjointement à l'échelle régionale pour lutter contre le sida. Enfin, il encourage le Programme et ses partenaires à redoubler d'efforts pour parvenir à fournir des médicaments antirétroviraux à 3 millions de personnes infectées par le VIH/sida d'ici à la fin de 2005 et exhorte les gouvernements à continuer d'oeuvrer avec eux pour rendre la prévention, le traitement, les soins et les services d'accompagnement universellement accessibles.

Appui aux territoires non autonomes par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies

Projet de résolution E/2005/L.22

17. **M. Cumberbach** (Cuba), présentant le projet de résolution E/2005/L.22 au nom de ses auteurs, appelle l'attention sur l'ajout des paragraphes 12 et 18. Il précise que la Namibie s'est associée aux auteurs du projet de résolution.

18. *Le projet de résolution E/2005/L.22 est adopté.*

Liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar

Projet de résolution E/2005/L.21

19. **M. Cremades** (Espagne) présente le projet de résolution E/2005/L.21, rédigé par l'Espagne et le Maroc. Il appelle l'attention sur certaines modifications apportées dans le préambule ainsi que d'autres, mineures, au paragraphe 2 du dispositif. Il précise que le nouveau paragraphe 4 est consacré aux conclusions d'un séminaire tenu à Madrid.

Coopération internationale en matière fiscale

20. **Le Président** dit que le Conseil examinera le rapport sur la coopération internationale en matière fiscale (E/2005/45) à une date ultérieure.

Commission de statistique

21. **Mme Mills** (Jamaïque) souligne à nouveau l'importance qu'attache le Groupe des 77 et la Chine aux travaux de la Commission de statistique qui constitue une plate-forme intergouvernementale importante pour la mise en place d'un système intégré

de collecte, de traitement et de diffusion des statistiques internationales. En conséquence, la Jamaïque se félicite de l'attention particulière apportée au développement des capacités en matière de statistique dans les pays en développement, tout particulièrement la nécessité de leur fournir un appui financier et une assistance technique. Il est nécessaire de renforcer le rôle de la Commission de statistique au sein du système des Nations Unies et de donner plus d'importance aux indicateurs pour suivre la concrétisation de l'Objectif 8 du Millénaire pour le développement.

22. **M. Pankin** (Fédération de Russie) souligne le rôle de premier plan que joue la Commission de statistique pour la coordination internationale en fournissant à l'ensemble du système des Nations Unies les statistiques indispensables pour pouvoir contrôler et analyser les efforts déployés pour parvenir aux objectifs de développement convenus par la communauté internationale. La Commission a également un rôle politique particulièrement important dans le cadre des préparatifs du Sommet de septembre au cours duquel seront évalués les progrès réalisés dans la poursuite des objectifs fixés dans la Déclaration du Millénaire.

23. Sa délégation appuie le dernier rapport de la Commission mais est très sérieusement préoccupée par le risque que ses travaux se politisent et le fait de mettre aux voix l'adoption de ses décisions. Elle estime que cela nuira à l'efficacité du Conseil économique et social.

Questions diverses

24. **M. Pankin** (Fédération de Russie) dit que sa délégation se félicite de la décision prise par la Commission de la population et du développement de se concentrer sur le problème de pauvreté. Concernant la question des migrations internationales, sa délégation considère qu'il est très important de traiter les impacts négatifs des migrations non contrôlées et espère que cette question sera examinée à la prochaine session de la Commission. Il se félicite également des travaux entrepris par le Département des affaires économiques et sociales pour préparer le débat de haut niveau sur les migrations internationales et le développement qui aura lieu à la soixante et unième session de l'Assemblée générale.

25. **Le Président** appelle l'attention sur les 14 recommandations figurant dans les extraits du rapport de la huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour les Amériques (E/2005/83). Le rapport in extenso de la Conférence sera publié sous la cote E/CONF.96/3 et présenté au Conseil à une date ultérieure. En attendant que le rapport soit terminé, il considère que le Conseil souhaite approuver les recommandations de la Conférence figurant dans le document E/2005/83.

26. *Il en est ainsi décidé.*

27. **Le Président** informe le Conseil que le Secrétariat met la dernière main à l'examen des incidences, sur le budget-programme, du projet de décision consacré à la réunion d'un groupe d'experts internationaux sur les Objectifs du Millénaire pour le développement.

La séance est levée à 16 h 10.